

les nouvelles du **PELLERIN**

VOTRE JOURNAL D'INFORMATION MUNICIPAL

BUDGET 2019

**Geler les taux communaux d'imposition,
recourir raisonnablement à l'emprunt
et poursuivre les investissements**



LA LOIRE EN FÊTE EN MAI...



ENFANCE / JEUNESSE >
La cuisine centrale



CADRE DE VIE >
Le projet Croix Hubin



VIE ÉCONOMIQUE >
L'agriculture



VIE LOCALE >
La fibre arrive au Pellerin

SOMMAIRE

RETOUR EN IMAGES

4/5



LIBRE EXPRESSION

6



7/10

DOSSIER :
LE BUDGET COMMUNAL 2019

11

NANTES MÉTROPOLE

CADRE DE VIE

12/14

VIE LOCALE

15/17

VIE ÉCONOMIQUE

18/20



21

HISTOIRE ET PATRIMOINE

22/25

ENFANCE / JEUNESSE

25/30

SORTIES / LOISIRS

AGENDA

31

les nouvelles du
PELLERIN

Directeur de la publication : Patrick Gavouyère, Maire.

Rédacteur en chef : Paul Brounais, adjoint au Maire.

Conception, réalisation, photos : Stéphanie Bodinier.

Rédaction : Stéphanie Bodinier, Patrick Gavouyère, association Autrefois Le Pellerin.

Crédits photos : Archives municipales, Adobestock, Fotolia, Autrefois Le Pellerin, Le Pellerin au siècle dernier, Paul Brounais, Didier Cocatrix, Brian Troignon, Catherine Doucet, Association AILE, Nantes métropole, Google map, Julien Wagner, Janik Coat, SuperMarket, Sienne Quartet, Les Journées de la BD, Briac, Cie Hippotamtam, Le Collectif du rire Nantais.

Impression : Offset 5, Rezé.

Diffusion : Herbauges distribution.

Parution bimestrielle. Tirage : 2700 exemplaires.

Dépôt légal : À parution.



Vous souhaitez publier ?

Pour une publication dans le prochain journal municipal «Les Nouvelles du Pellerin» (distribution le 3 juin 2019), merci d'en **faire la demande avant le vendredi 22 mars 2019** au service communication de la ville à l'adresse : info@ville-lepellerin.fr.

Vous ne recevez pas le journal ? Vous souhaitez le recevoir en version électronique ?

Demande ou réclamation auprès du service communication de la ville à l'adresse : info@ville-lepellerin.fr.



Nos efforts sont tournés vers
le maintien d'une vraie vie communale



*Madame, Monsieur
Chers concitoyens,*

Ce numéro des Nouvelles du Pellerin, particulièrement riche et intéressant, est une synthèse des sujets lancinants, sur lesquels travaillent chaque jour vos élus :

- **Les ressources financières et leur bon usage**, c'est le budget 2019, un budget sain et équilibré, sans augmentation des taux communaux d'imposition et sans obérer l'avenir par un endettement excessif.
- **La part du territoire réservée à l'habitat et la place indispensable de l'agriculture**, c'est l'obligation réglementaire de construire dans le bourg et notre volonté de préserver les 1600 hectares de la commune consacrés à l'agriculture, soit 53% de son territoire ...
- **La qualité de vie au Pellerin**, c'est bien sûr la protection de notre patrimoine naturel et bâti, l'extension de l'habitat sans défigurer la commune. Mais c'est aussi la modernisation de nos équipements destinés à l'ensemble de la population, tels que le futur Pôle Associatif et Culturel ou le futur pôle sportif, ou réservés aux plus jeunes, telles que la cuisine centrale des écoles ou la réhabilitation de l'école de l'Hermitage.
- **Le développement économique et le maintien de nos commerces**, c'est l'acceptation d'une augmentation raisonnable de nouveaux habitants, c'est l'équipement numérique avec l'arrivée de la « Fibre »...

Des esprits chagrins déplorent, regrettent ou parfois même rejettent tout cela.

Je comprends ces réactions qui sont respectables, mais je réponds ainsi que je l'ai rappelé aux vœux à la population et aux acteurs économiques, que l'immobilisme c'est la mort assurée de notre commune, qui deviendrait un « quartier dortoir » de Nantes, où les gens vivraient côte à côte sans se connaître et parler entre eux..

Tous les efforts de l'équipe municipale visent à perpétuer le caractère à la fois ligérien, urbain, et rural de notre belle commune, et ceci par un développement raisonné et modéré, malgré les contraintes financières et réglementaires (Plan Local d'Urbanisme, Plan Local de l'Habitat, loi SRU sur le logement social, etc.).

Bref, tous nos efforts sont tournés vers le maintien d'une vraie vie communale.

Patrice Garouyère

Maire du Pellerin



Belle journée théâtrale organisée par la médiathèque George-Sand à l'espace culturel René-Cassin, avec l'auteur jeunesse, Benoît Brocart, venu raconter ses contes de cabine, et avec l'histoire de la conteuse Hélène Palardy, "Les rives de Jasper", inspirée de récits collectés auprès d'habitants de la commune de Saint-Jean-de-Boiseau.



Vous avez été nombreux à venir vous laisser charmer par les voix de grands interprètes lyriques et autres artistes Pellerinais, lors du superbe **concert solidaire de Noël**, organisé dans l'église Notre-Dame de la ville. Grâce à la générosité du public, 1000 euros ont, à l'issue de cette représentation, été collectés pour venir en aide au Secours populaire et au Secours catholique.



Rires, cris de joie et "trémoussages" déchaînés des petits comme des grands, lors des 2 **concerts rock' roll et survoltés des Bouskidou**, offerts pas la Ville aux enfants scolarisés dans les écoles du Pellerin. Après 30 ans de carrière, c'est sûr, les Bouskidou n'ont pas pris une ride et déménagent toujours autant !



Rendez-vous important de ce début d'année, vous avez été plus de 250 personnes à venir à la rencontre de vos élus locaux, à l'occasion de la **cérémonie de présentation des vœux du Maire et du Conseil municipal aux habitants et aux acteurs économiques**. Après une présentation par Patrick Gavouyère et ses adjoints du bilan et des perspectives de la ville, la soirée s'est prolongée par un sympathique moment d'échanges, dans une ambiance conviviale et apaisée.

Février

22



Sympathique journée en musique pour nos seniors de plus de 72 ans, lors de l'annuel **repas des aînés et son thé dansant**. En parfait maître de cérémonie, le célèbre saxophoniste et chanteur Pellerinçais, Paolo Castorina, y a partagé son insatiable énergie et bonne humeur pour faire chanter et danser les 190 convives présents.

Février

9



Matinée plaisir pour les petits Pellerinçais, à l'écoute des histoires originales et ludiques des conteurs bénévoles de l'association AILE, lors de leur dernière séance **"Raconte-moi et chocolat"**. La thématique du jour, "Jean qui rit, Jean qui pleure", a cette fois encore ravi le public !

Février

5



Près de 80 personnes sont venues assister à la **réunion publique de présentation des travaux de voirie programmés rue de La Jaunaie**. L'occasion de découvrir les projets d'aménagements visant à apaiser la vitesse et à sécuriser la rue, mais aussi d'obtenir des réponses sur le calendrier et les contraintes liées aux travaux à venir, notamment le stationnement sur l'espace public.

Mairie ☎ 02 40 04 56 00

Rue du Docteur Gilbert-Sourdille

- Lundi > Vendredi : 9h/12h - 14h/17h30
- Fermé le samedi

Mairie annexe ☎ 02 40 05 69 81

Allée George-Sand

- Lundi, mardi et mercredi : 9h/12h30
- Jeudi : 9h/12h30 - 14h/18h30
- Vendredi : 9h/12h30



► Médecins et ambulances

☎ 15

► Cabinets infirmiers

> Pouchard, Jézéquel et Le Bideau

8, rue de l'Enclos

☎ 02 28 01 08 58

> Coden et Désert

13, rue du Prieuré

☎ 02 40 04 56 10

► Pharmacies de garde

☎ 32 37 (0,34 €/min.)

► Vétérinaire

☎ 02 40 04 64 23 (Dr. Lisner)

► Dentistes de garde

www.cdcd44.fr

ETAT CIVIL

Mariages

Bettye LEQUIPPE et Jean-Luc MICHENOT (23/02).

Naissances

Sara PEREIRA BESNAULT (06/12), Margot VALAIS (07/12), Armel GAILLARD LE SAINT (13/12), Lissandro TROUILLARD (15/12), Elya CRAINÉGUY (18/12), Elio PONTOIZEAU (09/01), Norah WATTEBLED (20/01), Charlie BODENAN (23/01).

Décès

Hubert LAINE (26/12), Marguerite DRÉNO, veuve AUDRAIN (02/01), Madeleine CEUGNIET, veuve MALIVET (07/01), Eléonore BATARD, veuve LOIRAT (16/01), Jacky THOUARY (18/01), Paulette CHAUVET, veuve LECLESVE (21/01), André GROSSEAU (26/01), Marie LÉZIN, veuve BERTHAUD (02/02), Régine NIEDERLANDER, veuve ESNAULT (08/02), Albert CAUCHON (09/02), Germaine GILBERT, veuve GAUTHIER (10/02), Gilles JAHAN (12/02), Maurice GUÉNICHON (17/02).



MAJORITÉ

- Instant privilégié et rendez-vous hebdomadaire incontournable, le traditionnel marché du samedi, rue du Dr Sourdille et sous les Halles, est un moment apprécié des habitants du Pellerin et des communes voisines. Il complète utilement la présence des nombreux commerçants et prestataires de services sédentaires du bourg, et celle des professionnels de la médecine et du paramédical. Tous jouent un rôle primordial dans le lien social et intergénérationnel.

Le parking rue du Champ d'Armée, aménagé en 2017, a permis d'améliorer l'accessibilité de ce marché à taille humaine et à l'esprit familial, où de nombreux habitants peuvent se rencontrer autour d'une boisson. Le partenariat mis en place avec la société SOGEMAR, gestionnaire du marché, porte ses fruits avec une offre qui correspond aux attentes et besoins de la population.

Au contact des commerçants, la bonne humeur règne, que ce soit lors de l'achat de légumes, de viande ou de poulets rôtis, agrémentés de conseils culinaires. Vecteur de lien, notre marché permet également à l'économie agricole locale de se développer : la vente directe entre producteurs et consommateurs est un exemple concret du développement durable. L'épicerie ambulante "zéro déchet" Vrac'N'Roule offre une approche similaire pragmatique et concrète : les produits locaux vendus sont emballés dans les bocaux des clients.

- Autre sujet d'importance, le Grand Débat National organisé au Pellerin le 23 février à l'initiative de citoyens pellerinais et des communes avoisinantes, a aussi permis aux habitants de se rencontrer. Malgré un soleil resplendissant qui pouvait donner envie de profiter de la nature, près de cent personnes, du Pellerin et des communes avoisinantes, étaient réunies en présence de trois députés pour aborder les différentes thématiques proposées par le Président de la République. A travers des échanges respectueux chacun a pu suggérer quelques réponses à la crise sociale que notre pays traverse.

Le Pellerin moderne et solidaire

Patrick Gavouyère, Paul Brounais, François Brillaud de Laujardière, Cécile Mériadec, Marie-Christine Curaudeau, Ambroise Guichard, Adélaïde Fourage, Isabelle Plaineau, Guylène Amprou, Xavier Bardou, Jessica Garnier, Thibault Goupil, Marie-Claude Guillou, Christian Amprou, Bernadette Kuliberda, Ghislaine Laussucq, Nicolas Lécureuil, Cyrielle Paquereau et Dominique Pilard.

OPPOSITION

Une fois de plus, l'équipe majoritaire a sous-évalué le montant de ses projets : budget du terrain de foot multiplié par 3, réhabilitation de l'Hermitage multiplié par 2... Nous assistons de tous côtés à toutes sortes de manipulations politiques. Les projets sont pensés, soutenus ou dénigrés à des fins électoralistes. Des réalisations tape à l'œil de fin de mandat à des tarifs exorbitants, qui pèseront sur les budgets futurs.

Laissons une place au dialogue avec les Pellerinais. Il est temps de revenir à de vraies valeurs et de travailler sur des projets viables, réaliser des travaux pérennes et ne pas refaire à chaque mandat les mêmes travaux avec les mêmes défauts comme pour la rue de la Jaunaie.

Il est temps de décider si nous voulons continuer à transformer Le Pellerin en cité dortoir, ou nous démarquer en mettant en valeur les atouts de notre commune.

Bien vivre au Pellerin

Laurence Bernard et Emmanuel Chauvet.

Conseil Municipal du 4 février.

1^{er} point : les taux d'imposition restent stables. Cela s'explique par la croissance du nombre d'habitants qui augmente mathématiquement le montant des impôts collectés et par le démarrage tardif des investissements. Pour financer ces derniers, la commune peut recourir à l'emprunt, à la cession de biens communaux, aux subventions et à l'évolution des taux d'imposition. Faut-il, pour maintenir ces taux, augmenter l'endettement de la commune et/ou vendre toujours plus de biens communaux. Ne faudrait-il pas engager une vraie réflexion sur l'impôt communal ? Car l'impôt, s'il est équitablement prélevé et justement utilisé, est tout aussi indispensable au fonctionnement de notre commune.

2^{ème} point : les dépenses d'investissement (rénovation Hermitage, salle multi activités, Pôle culturel, terrain de foot) ont plus que doublé depuis leur chiffrage en début de mandat. Une inflation aussi importante est difficilement compréhensible. Ne faudrait-il pas mieux définir les besoins en travaillant le projet plus en amont avec les usagers et mieux évaluer les limites financières de chaque projet ?

Vers une démocratie respectueuse et partagée

Thierry Boucard, Sandrine Falot, Emmanuel Labarre et Christelle Toucane.



LE BUDGET COMMUNAL 2019

L'élaboration du budget communal constitue la phase essentielle de la gestion de la collectivité. Adopté lors du Conseil municipal du 4 février dernier, le budget communal 2019 traduit les orientations politiques de la ville et détermine les moyens à mettre en œuvre : **proposer des services et des équipements adaptés aux besoins des habitants avec une gestion maîtrisée des dépenses et des investissements.**

Comment ça marche ?

Le budget communal comprend **une section de fonctionnement**, dédiée aux services nécessaires à la vie des habitants et **une section d'investissement** qui assure l'amélioration de l'ensemble des structures municipales et du cadre de vie. Chaque section doit être présentée en équilibre et les deux sont liées par l'excédent des recettes de fonctionnement, qui est utilisé l'année suivante pour financer une partie des investissements de la commune.

Les élus et les services municipaux élaborent ensemble le budget, en s'efforçant de contrôler les dépenses et les recettes pour aboutir à l'équilibre.

Cet exercice tient bien sûr compte des choix politiques des élus, mais des éléments sont incertains, tels que les dotations de l'État (en baisse ces dernières années alors qu'elles ont été longtemps la principale source de financement de la Ville), les subventions de nos projets, les dépenses liées à l'augmentation du coût de la vie et un certain nombre de dépenses obligatoires (personnel, entretien du patrimoine, charges liées aux écoles, charges liées à la dette).



Le budget 2019 répond à trois objectifs :

geler des taux communaux d'imposition, recourir raisonnablement à l'emprunt et poursuivre les investissements



Cécile Mériadec

Maire adjointe, déléguée aux finances

Ainsi, depuis le début du mandat, **grâce à la mise en œuvre d'efforts annuels importants pour maintenir ou réduire les coûts de fonctionnement communaux (-2% sur les charges à caractère général en 2019), la Ville peut continuer d'améliorer ses services, les adapter aux besoins des foyers de plus en plus nombreux et investir dans de grands projets d'équipements.** Le tout sans hausse des taux d'imposition communaux sur ce mandat, comme s'y est engagée l'équipe municipale.

En 2019, le **budget de fonctionnement** s'équilibre à **4 859 555 €**

LES PRINCIPALES SOURCES DE RECETTES DE LA VILLE

57 %

► **Les impôts locaux**
Les taux d'imposition communaux (taxe d'habitation, taxes foncières sur le bâti et le non bâti) étant maintenus pour la durée du mandat, **les recettes fiscales de la ville suivent la croissance de la population et la revalorisation annuelle des bases, décidée par l'État.**

32 %

► **Les dotations**
Emanant principalement de l'État, elles comprennent aussi les subventions et participations des autres partenaires de la ville.

11 %

► **Les revenus divers**
Ils sont constitués des produits des services (loyers et plus généralement la part payée par les usagers des services municipaux utilisés).



926 €

est la somme que
la commune perçoit par habitant.

LES PRINCIPALES SOURCES DE DÉPENSES DE LA VILLE

► **Les charges de personnel** **44 %**

► **Le fonctionnement des services.** **30 %**

Les charges poursuivant la même progression que les recettes, la Ville doit rigoureusement veiller à ses dépenses. **Une baisse des charges à caractère général de 2% a été demandée aux services pour 2019.**

► **Les subventions et participations** **11%**

► **Le remboursement des intérêts de l'emprunt** - voir page 10 **2 %**

► **L'Épargne brute 2019**
En 2019, l'excédent de gestion permettra de dégager **une épargne brute de 617 203 euros, directement imputée au financement des investissements communaux 2020.** **13 %**

757 €

est la somme que
la commune dépense par habitant.

En 2019, le **budget d'investissement** s'équilibre à **5 752 050€**

16 %

► **Excédent de gestion 2018**

12 %

► **Les dotations et participations**
Elles comprennent les dotations et subventions d'équipements, le remboursement de la TVA sur les investissements 2017, etc.

23 %

► **Les produits de cession**
En 2019, la vente de la Maison des Arts et de terrains communaux est programmée.

38 %

► **Les emprunts** - Voir page 10

11 %

L'épargne de gestion permet de conserver une **capacité communale d'autofinancement.**

► **Le remboursement de l'emprunt** **4 %**

► **Acquisitions et travaux**
Constructions, achat de terrains, de bâtiments, grosses réparations, achat de gros matériel... **96 %**

“ **La gestion maîtrisée de nos dépenses nous permet de dégager l'autofinancement nécessaire pour poursuivre nos projets**

Cécile Mériadec
Maire adjointe, déléguée aux finances

UNE GESTION MAÎTRISÉE DES INVESTISSEMENTS

Près de 7 millions d'euros de projets d'équipement sont programmés sur ce mandat, pour adapter les structures municipales aux besoins des habitants. Ils sont financés par les fonds propres de la Ville, mais aussi par un recours raisonnable à l'emprunt.

En effet, la **livraison attendue du nouveau Pôle Associatif et Culturel (PAC) et le début des travaux de réhabilitation de l'école de l'Hermitage** compteront parmi les opérations structurantes de la ville.

Des opérations d'investissement plus récurrentes sont également programmées (acquisition d'équipements informatiques et de restauration pour les écoles, entretien de bâtiments communaux, nouveaux aménagements à l'espace Cassin et à la Maison de l'enfance, etc.).

Des projets financés de manière réfléchie, grâce à une programmation pluriannuelle des investissements et à l'utilisation des excédents de gestion, tout en maintenant un recours raisonnable à l'emprunt.

LES OPÉRATIONS STRUCTURANTES

EN 2019

1 795 516 €

Création du **Pôle Artistique et Culturel (PAC)**

► **coût de l'opération : 2 603 775 €**



306 708 €

Création d'un **Pôle sportif de plein air**

► **coût de l'opération : 2 224 600 € ***

Financement

Pour le financement maîtrisé de sa politique d'investissement, la ville peut compter sur deux sortes de fonds.

Les fonds propres :

► Maintien de l'épargne de gestion de fonctionnement pour conserver une **capacité communale d'autofinancement**.

617 203 €

► Retour de la **TVA** payée en 2017 sur les investissements (FCTVA).

160 000 €

Les fonds externes :

► Les **subventions d'équipements** (Département, État, etc..)

495 674 €

► En 2019, la commune devra, au titre du capital des **emprunts** et des intérêts, s'acquitter de la somme de

338 604 €



1 279 389 €

Réhabilitation de l'**école de l'Hermitage**

► **coût total de l'opération : 1 985 555 €**



* Coût global prévisionnel dans l'attente d'un chiffrage plus précis par la maîtrise d'oeuvre

COMMENT SE RÉPARTIT LE BUDGET DE FONCTIONNEMENT ?

POUR 100€



36 €

Enfance jeunesse

RAM, Enfance, jeunesse, éducation, espace jeunes



40 €

Services généraux

Administration



15 €

Cadre de vie

Urbanisme, espace public, espaces verts, entretien des bâtiments



7 €

Sorties et loisirs

Médiathèque, animations, culture et sports



2 €

Solidarité

Action sociale, aide au logement, secours d'urgence, suivi RSA

Chiffres clés 2018

344 €

est la somme que la commune reçoit par habitant au titre des **impôts directs**.

204 €

est la somme que la commune reçoit par habitant au titre des **dotations et des participations de l'État**.

97 €

est la somme que la commune reçoit par habitant au titre de la **solidarité métropolitaine**.

65 €

est la somme que la commune reçoit par habitant au titre des **produits des services**.

880 999 €

est le montant de l'**excédent de gestion** 2018 reporté en 2019.

LA DETTE COMMUNALE

3 212 100 €

est le montant de l'encours de la dette communale au 31 décembre 2018.

La capacité de désendettement, soit le temps qu'il faudrait à la Ville pour rembourser l'intégralité de la dette si elle n'effectuait plus d'autres emprunts pour l'investissement, **est de 3,4 ans**.

Elle reste en dessous de la moyenne de 4,7 ans des communes de notre strate (ayant un nombre d'habitants similaire). Il reste donc des marges de manoeuvre qui attestent d'une situation financière communale saine.

“ Notre recours à l'emprunt est raisonnable.

Il permet aussi à la ville de s'équiper tout en gelant les taux d'imposition communaux.

Cécile Mériadec

Maire adjointe, déléguée aux finances

Retour sur le Conseil métropolitain du 8 février

Budget 2019

Tous budgets confondus (principal et budgets annexes, tels que les transports, les déchets, l'eau, l'assainissement...), **le budget global de la métropole s'élève à 1 312 000 000 €** (1,3 milliard d'euros).

La hausse inédite des impôts métropolitains en 2015 a permis des recettes de plus de 570 millions d'euros pour des dépenses de 430 millions d'euros.

Il est regrettable, alors que la mission principale de l'intercommunalité est de porter les investissements partagés, que les dépenses d'investissements (281 millions d'euros) soient inférieures aux dépenses de fonctionnement du budget principal.

Le recours à l'emprunt se monte cette année à plus de 100 millions d'euros, portant la dette par habitant à 1194 euros, en hausse par rapport à 2018.

Malgré son engagement contractuel avec l'État de limiter ses dépenses à 1,2 %, la Métropole prévoit une hausse des dépenses de fonctionnement de 4,38%. Elle a donc prévu une pénalité de 3 millions d'euros.

Au contraire de ce que s'est imposée la Municipalité depuis 2014, la Métropole ne maîtrise pas son train de vie, ne tient pas ses engagements financiers, augmente les impôts et dépense plus qu'elle n'investit. Les investissements ne bénéficieront pour la quasi-totalité qu'aux habitants intra-périphériques. Les communes satellites comme Le Pellerin ne bénéficient qu'à la marge des projets nantais.

J'ai donc voté contre le budget principal et me suis abstenu sur les budgets annexes.

Plan de déplacements urbains (PDU)

D'après le Maire *, rien ou presque n'a été obtenu sur ses demandes.

Non au prolongement de la ligne couëronnaise E1 jusqu'au bac pour accéder rapidement à la gare maritime.

Non à l'étirement de la ligne 78 jusqu'au Bois Tillac, rue de la Jaunaie alors que 150 logements sont ou seront construits d'ici à la fin de l'année.

Une fréquence de la ligne E8 passe de 15 à 12 minutes aux heures d'affluences. Cette amélioration est à partager avec les autres communes de la ligne... La proposition concrète des communes pour désengorger l'entrée de Nantes à Bouguenais a été repoussée à des études à venir...

Benjamin Morival,
Conseiller métropolitain



Révision du Plan de Déplacements Urbains



Rectificatif du Maire du Pellerin

Le Maire, Patrick Gavouyère tient à modifier certaines informations données ci-contre par M. Morival, Conseiller métropolitain, dans sa colonne Nantes métropole.

«J'ai dit en effet l'inverse lors du Conseil municipal du 4 février 2019, au sujet du Plan de Déplacements Urbains (PDU)», précise le Maire.

Les réponses données par Bertrand Affilé, Vice-président de Nantes Métropole, délégué aux déplacements et aux transports publics, dans une réunion au pôle sud Ouest du 1^{er} février 2019, en présence de responsables de la SEMITAN, sont les suivantes :

► **Dès septembre prochain, la cadence sur les lignes 78 et E8 sera augmentée.**

Le prolongement de la ligne 78 jusqu'à la Cochère et la liaison avec la ville de Brains, pour les lycéens qui vont à Bouaye, sont dans les études prioritaires.

► **Le prolongement de la ligne couëronnaise permettant de rejoindre la gare maritime de Nantes jusqu'à la cale du bac sera étudié ultérieurement.**

► Concernant **le couloir de bus à la Bouvre (Bouguenais)**, des hypothèses d'aménagements seront présentées tout début 2020. La réflexion étant liée à la desserte de l'aéroport.

Bien entendu, la Commune compte sur son conseiller métropolitain pour soutenir ces projets jusqu'à leur aboutissement.

* Voir rectificatif ci-contre

INFOS TRAVAUX

Réfection de voiries

Dans le cadre des travaux d'Entretien, de Rénovation et de Sécurité (ERS) du pôle Sud-Ouest de Nantes métropole, **les trottoirs situés boulevard Jean Monnet**, sur la partie allant de la rue de l'Hermitage à la rue de la Jouardais, ont fait l'objet d'une réfection (bicouches et enrobé).

Travaux réalisés en janvier 2019

► **Coût de l'opération : 12 000 €**



À venir...

En mars/avril 2019

Programmés en 2018, des travaux d'Entretien, de Rénovation et de Sécurité (ERS) de **réfection de la chaussée seront réalisés rue de la Jouardais, entre la rue des Cadeniers et le nouveau cimetière** (103 000 €), **et rue du Clos Roux** (92 000 €).

► **Coût prévisionnel de l'opération : 195 000 €**

En période de vacances scolaires (dates non définies)

Rénovation du revêtement de voirie de la rue de l'Enclos.

► **Coût global prévisionnel : 66 000 €**

Au printemps 2019

Remise en état de la place située devant la Machinerie, au canal de la Martinière, avec une réfection complète du revêtement.



Cette place portera le nom d' **Hélène Hubert-Chiché**, conseillère municipale récemment disparue.



Un nouveau cheminement doux en centre bourg

Des travaux d'aménagement sont en cours **entre la rue de la Jouardais (n°23B) et la rue du 11 novembre (entre le n°28 et le cimetière)**. Ces travaux consistent à canaliser le fossé le long du cimetière et à créer un cheminement doux pour les piétons et les 2 roues, de 2 à 2,50 mètres de large et revêtu en enrobé, reliant les deux rues. Un éclairage public sera également mis en place le long de la liaison.

Début des travaux fin février 2019 pour une durée estimée à environ 1 mois et 1/2

► **Coût de l'opération : 100 000 €**



INFO COLLECTES

Rattrapage

En cas de jeudi férié, la collecte des déchets recyclables est annulée. Tel sera le cas le jeudi 30 mai, à l'occasion de l'Ascension. La collecte sera alors reportée à la semaine suivante.

► **Déchets recyclables (sacs et bacs jaunes) : une fois par semaine, le jeudi.**

Papiers, magazines, bouteilles en plastique, boîtes de conserve et emballages métalliques, briques alimentaires, boîtes en carton, bidons et aérosols à l'exception des produits toxiques.

Pas de : verre, emballages salis, films et sacs en plastique.

Déposer les sacs ou les conteneurs la veille au soir.



POINTS D'ÉTAPE

Pôle Associatif et Culturel

Du côté de l'extension neuve...

Le gros oeuvre est enfin terminé et la toiture a été posée sur le bâtiment. La pose des menuiseries extérieures et des fenêtres est actuellement en cours afin que les corps d'état secondaires, c'est à dire les entreprises intervenant à l'intérieur du bâtiment, commencent à travailler à partir du mois de mars.



Du côté de la médiathèque...

En septembre, la Médiathèque existante aura déménagé dans le bâtiment neuf et les travaux de réhabilitation de la partie existante pourront commencer.

Durée des travaux : 18 mois (2 phases)

► **Coût global prévisionnel : 2 373 050 €**

Requalification de la rue de Jaunaie

Les travaux d'aménagements des espaces publics rue de la Jaunaie et allée du Bois Tillac vont débuter en mars pour se dérouler en 2 phases :

► **De mars à juillet > Travaux d'assainissement** avec la démolition du réseau existant et une reprise intégrale à neuf du réseau d'eaux pluviales.

► **De juillet à octobre > Travaux de voirie.**

Pendant la première phase de travaux...

Des déviations seront mises en place.

Ainsi, les usagers souhaitant rejoindre le village du Grand chemin, devront emprunter la rue de la Jouardais et la route de la Basse Ville au Vay.

Dans l'autre sens, les usagers seront envoyés vers la Bréhannerie et la route des Dodinières.

Des alternats mobiles seront mis en place dans la rue de la Jaunaie chaque fois que les travaux le permettront. De plus, les travaux ne devant imposer que la fermeture de portions de la rue, au fur et à mesure de

École de l'Hermitage

Les travaux de réhabilitation de l'école de l'Hermitage vont débuter au cours du mois de mars pour se dérouler en 3 phases :

- **Extension de l'école** (face du terrain de foot 5x5) ;
- **Réhabilitation de la partie gauche** du bâtiment principal ;
- **Réhabilitation de la partie droite** du bâtiment principal.



Accès à l'école

Au cours des différentes phases de travaux, des espaces seront fermés et sécurisés et les entrées pour accéder dans l'école seront délocalisées.

Dans un premier temps, pendant les 8 mois de construction de l'extension, les élèves entreront dans l'école par la rue de la Jouardais.

Le service Enfance, Jeunesse, Éducation informera régulièrement les familles et des fléchages seront mis en place pour en faciliter l'accès.

Stationnement

Pendant la totalité des travaux, le stationnement devra se faire **sur le parking du stade de football** (rue de la Jouardais).

Début des travaux en mars 2019 pour une durée estimée à environ 20 mois

► **Coût global prévisionnel : 1 985 600 €**



l'avancée des travaux, **les résidents pourront rejoindre leur domicile par les rues adjacentes**, où de nombreux stationnements restent régulièrement disponibles (ex. rue François-Mitterrand, rue Jean-Jaurès).

Début des travaux en mars 2019 pour une durée estimée à environ 9 mois

► **Coût de l'opération : 1 600 000 €**

Avant projet d'aménagement de l'îlot du Chêne Vert, dit de la «Croix Hubin», vu de la rue du Port Chassé



URBANISME

Les opérations d'urbanisation à venir..

Comme arrêté dans les orientations d'aménagement et de programmation du Plan Local d'Urbanisme métropolitain (PLUm) et mis en perspective dans le Programme Local de l'Habitat (PLH) 2019/2025, les secteurs Croix Hubin et Château/Sourdille feront prochainement l'objet d'opérations immobilières.

Pour satisfaire aux objectifs du PLH 2019-2025, mais aussi répondre aux directives de la loi SRU (Solidarité et Renouvellement Urbain) qui impose, par dérogation, un quota de 20 % de logements sociaux au Pellerin, la Ville s'est engagée à permettre la réalisation de 41 logements par an d'ici 2025, dont 17 logements sociaux. Tout en respectant les grandes orientations du Plum et avec la volonté communale d'une densification raisonnée du centre bourg, deux opérations immobilières se dessinent pour un début de construction estimé à début 2020.

L'opération Croix Hubin

Cette opération, située en cœur de bourg, rue du Chêne Vert et entre la rue du Port Chassé et la rue de la Paix, prévoit l'aménagement de **30 appartements répartis sur 3 immeubles (voir ci-dessous)**, dont 20 à caractère social et quelques locaux commerciaux.



AMETIS a été retenu pour dessiner le projet d'aménagement.

Celui-ci, réfléchi en concertation avec la Commune et Nantes Métropole, intègre plusieurs éléments :

- ▶ **conforter la structure végétale existante** par la préservation des alignements d'arbres et l'aménagement d'un espace public paysagé de 374 m² ;
- ▶ assurer une **insertion architecturale qualitative et esthétique** dans l'environnement urbain ;
- ▶ penser l'orientation et la hauteur des bâtiments pour **éviter au maximum les vues sur les parcelles voisines** ;
- ▶ Assurer une **perméabilité de l'îlot, tant visuelle que fonctionnelle**, afin de favoriser les traversées piétonnes vers le bourg.

Parallèlement, une réflexion plus fine, quant aux stationnements et à la circulation aux abords de l'opération, est en cours par les services de Nantes Métropole.

L'opération Château / Sourdille

Située entre la rue du Château et la rue du Dr. Sourdille, cette opération prévoit à terme, l'**aménagement diversifié de 48 logements**, dont 20 à caractère social. Le Groupe CIF a été retenu pour dessiner le projet d'aménagement.

Réelle opportunité pour le centre ville, ce renouvellement urbain prévoit de développer une voie traversante entre les 2 rues, de nouveaux cheminements piétons pour améliorer les flux de circulation autour des Halles, ainsi qu'une mise en scène du petit patrimoine et de l'environnement. Ce projet étant encore une ébauche, nous ne manquerons pas de vous le présenter avec plus de détails dans un prochain numéro de votre journal municipal.



*Pour rappel,
le stationnement gênant
est passible d'une amende
de 135 euros !*

CONSEIL MUNICIPAL DES ENFANTS

Ils en ont marre de devoir descendre des trottoirs !

0/20

Bien que déjà pointée du doigt par leurs prédécesseurs élus, la question des stationnements gênants et dangereux reste récurrente et revient cette année encore au cœur des priorités du Conseil Municipal des Enfants. Motivée et déterminée, la relève n'a pas dit son dernier mot et compte bien cette fois se faire entendre !

Depuis son élection mi-octobre, la nouvelle équipe du Conseil Municipal des Enfants (CME) se réunit régulièrement pour échanger et débattre autour de sujets d'intérêt général, visant à améliorer le quotidien des enfants qu'ils représentent au Pellerin.

Accompagnés par des animateurs de la ville, qui les aident durant leur mandat à développer les projets qu'ils ont à cœur, c'est cette année sur une nouvelle action de lutte « contre le stationnement gênant » que les enfants ont souhaité porter toute leur attention.

Les voitures garées sur les trottoirs nous mettent en danger ! Elles nous obligent à aller sur la route pour les contourner.
Il faut vraiment que ça s'arrête !

Sollicitée par les enfants du CME pour les soutenir et les accompagner dans leur action, la policière municipale de la ville, Elisabeth Fraissenet, est allée à leur rencontre pour les informer et les aider dans leur réflexion.

« Le stationnement gênant est malheureusement une infraction récurrente constatée par les services de maintien de l'ordre. Je préviens toujours avant de

verbaliser, cependant le problème se répète inlassablement et reste entier... J'espère sincèrement que la voix des enfants sera entendue et je salue leur démarche de sensibilisation ! »

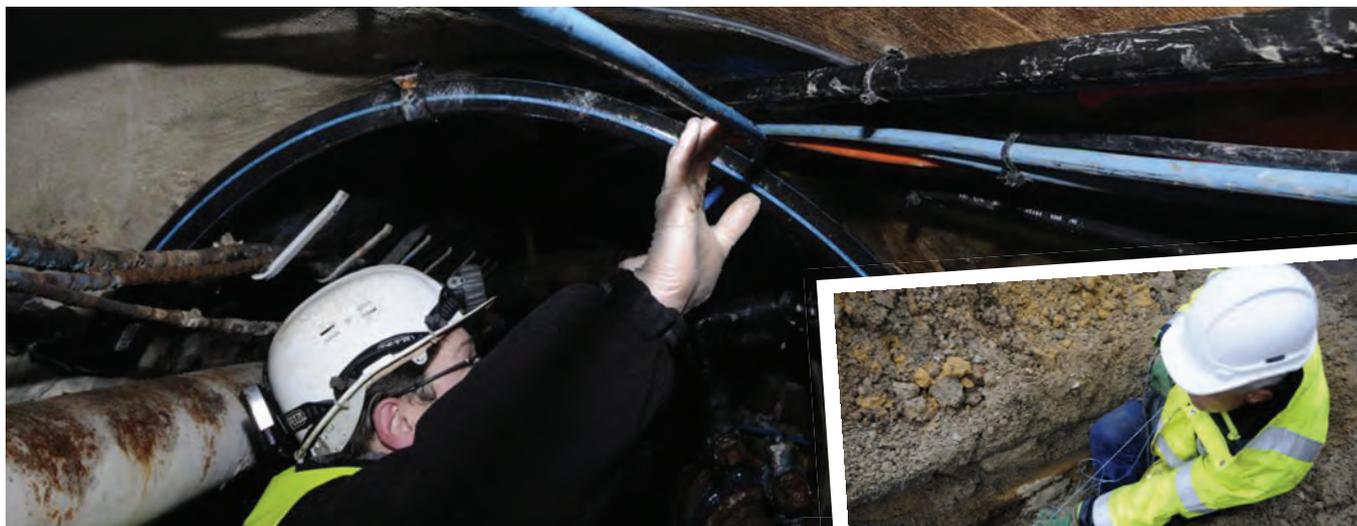
Une action en plusieurs phases

Force est de constater que bien souvent, c'est aux abords des écoles ou sur le chemin pour y aller que les stationnements anarchiques et en « dépose-minute » s'avèrent les plus dangereux pour les piétons. Les enfants ont donc souhaité, dans un premier temps, adresser **un message aux parents d'élèves**, via un courrier de sensibilisation distribué dans tous les cartables.

« Nous voulons leur rappeler combien l'encombrement des trottoirs peut être dangereux pour nous et leur rappeler les règles de bonne conduite en matière de stationnement ».

Dans un second temps, les membres du CME passeront à une méthode plus « offensive » en allant apposer directement **de faux PV de sensibilisation**, faits par leurs soins, sur les pare-brise des voitures mal stationnées.

« Nous espérons vraiment que ces actions vont améliorer les choses. Ce sont eux les adultes pourtant ! ».



COMMUNICATION

La fibre arrive au Pellerin !

Dans le cadre du plan national France Très Haut Débit, Nantes Métropole a signé une convention avec des opérateurs privés pour amener la fibre optique aux particuliers et aux entreprises des 24 communes de l'agglomération nantaise. Au Pellerin, c'est l'opérateur SFR qui a été délégué pour assurer son déploiement dans les zones d'habitat. Depuis début janvier, celle-ci s'installe donc progressivement dans les quartiers de la ville pour qu'à l'horizon 2020, tous les habitants de la commune et de ses villages puissent bénéficier de services numériques performants.

Depuis la mi-janvier, près de 300 logements ou locaux professionnels du centre bourg peuvent bénéficier du Très Haut Débit ou y être raccordés. Soit 15% de foyers éligibles à la fibre :

- ▶ 80 foyers (allées des Œillets, Mimosas, Roses...).
- ▶ 94 foyers (rues du Champ de Foire, du Capitaine Guérin, du Moulin de la Mare).
- ▶ 120 foyers (autour de la place du Commandant L'Herminier, quai Provost, rue Aristide Bertreux..).

Les travaux de déploiement vont se poursuivre tout au long de cette année et près de 1000 nouveaux foyers seront raccordés d'ici l'été prochain.

Le raccordement de la commune est principalement réalisé en souterrain. Cependant, une partie doit se faire en aérien, ce qui nécessite des études et des formalités. « Des portions du réseau sont à construire et certaines infrastructures sont à renforcer ou à réparer. C'est un travail de pionnier qui prend du temps » indique Franck Coudrieau, délégué régional ouest de SFR. « Nous ne pouvons donc pas communiquer un planning précis par quartier ».

Pour autant, les travaux de déploiement se poursuivent, pour que d'ici 2020, l'ensemble de la commune du Pellerin soit accordée à la Fibre, soit près de 2000 logements.

La fibre optique, c'est quoi ?

Le Très Haut Débit est un internet ultra performant permettant de véhiculer une quantité quasiment illimitée de données à la vitesse de la lumière. Il assure ainsi une meilleure transmission et réception des données (documents, vidéos, musiques, etc.) et une meilleure qualité d'image. Très attendue partout en France, la fibre est l'avenir du réseau internet et supplante l'actuel ADSL au débit moyen 40 fois moins élevé.

Éligible oui, mais raccordable ?

« Le réseau que SFR met en place au Pellerin est bien sûr ouvert à tous les opérateurs ou fournisseurs d'accès internet. Cependant, c'est l'opérateur qui peut rendre éligible ses clients. Aussi, après s'être bien assuré de son éligibilité (voir ci-dessous), l'utilisateur devra directement contacter son fournisseur d'accès et lui demander le raccordement du Très Haut Débit à son installation internet » précise le délégué régional Ouest de SFR.

Pour savoir si vous êtes éligibles...

- ▶ appeler le 1099 ou
- ▶ saisir son adresse ou son numéro de téléphone sur le site www.sfr.fr/box-internet/la-fibre-chez-vous/#

ÉLECTIONS

Appel à bénévoles

En vue des élections européennes qui auront lieu le dimanche 26 mai, la Mairie recherche des volontaires pour tenir des bureaux de vote.

Des créneaux de 2h sont proposés, dans les trois bureaux de vote de la ville (voir ci-dessous), afin d'assurer les diverses missions que nécessitent les élections : tenue de la liste d'émargement et vérification des cartes électorales et des pièces d'identité.

Si vous êtes inscrit sur les listes électorales, que vous disposez d'un peu de temps et souhaitez participer au fonctionnement de ces prochaines élections, **inscrivez-vous, avant le vendredi 12 avril auprès du service élections de la Mairie.**

Les 3 bureaux de vote du Pellerin

- ▶ **bureau de vote N°1** : Mairie annexe (allée George-Sand)
- ▶ En raison des travaux actuels ayant lieu à la médiathèque George-Sand, **le bureau de vote N°2** est transféré à l'espace sportif René-Cassin (rue de la Jouardais).
- ▶ **bureau de vote N°3** : Espace sportif René-Cassin (rue de la Jouardais)

Les bureaux seront ouverts de 8h à 18h.

Une nouvelle carte électorale

Une nouvelle carte électorale sera distribuée courant avril 2019 aux électeurs Pellerinais. **Si vous avez récemment changé d'adresse merci d'en informer le service Elections avant le 30 mars.**

Permanence « inscriptions électorales »

Pour pouvoir voter, il faut être inscrit sur les listes électorales au plus tard 2 mois avant le scrutin. En somme, pour pouvoir voter aux élections européennes du 26 mai prochain, votre inscription est à faire en mairie **au plus tard le 30 mars 2019.**

Une permanence particulière sera ouverte ce même jour en Mairie de 9h à 12h.

Une copie de votre pièce d'identité en cours de validité et d'un justificatif de domicile vous sera alors demandé.

Plus d'infos au 02 40 04 56 00

Médailles de la ville

En janvier, le Maire du Pellerin a tenu à remercier publiquement plusieurs personnalités de la ville...

Lors des vœux à la population du 11 janvier...



Jean-Paul Dossay

Éclusier à l'écluse de Buzay, Jean-Paul Dossay a été remercié pour son acte de sauvetage du 3 juillet 2018.

Ce dernier a alors secouru de jeunes scouts de France, qui, embarqués sur des radeaux de fortune pour naviguer sur L'Acheneau, sont tombés à l'eau à l'approche de l'écluse.

Jean-Claude Colas



Membre actif du Modèle Air Club de Loire-Atlantique, Jean-Claude Colas a été remercié pour son investissement dans le projet solidaire «Aéromodélisme et handicap».

Engagé avec passion dans cette aventure, visant à aider les enfants en situation de handicap à s'épanouir et à s'intégrer grâce à l'Aéromodélisme, Jean-Claude Colas a préparé et encadré les différents ateliers de construction de petits planeurs, menés avec des collégiens, des élèves de l'école Aime-Césaire et des enfants scolarisés en classe ULIS à l'Hermitage.

À l'assemblée générale d'Autrefois Le Pellerin le 26 janvier...

Jean-Paul Surget



Jean-Paul Surget a été remercié pour son engagement de longue date pour la ville, notamment dans la vie locale, associative et dans les instances communales.

Le Maire a cité parmi ses multiples engagements, son investissement pour la confection des chars à la Martinière lors des regrettées fêtes des fleurs, la création du club des bons vivants avec son complice Guillaume Mainguy, son implication au sein d'autrefois le Pellerin depuis 2005, son engagement pour la protection des rives de Loire et ses 9 années passées au Conseil des sages, qu'il vient de quitter.

Maurice Guénichon



Patrick Gavouyère a remis la médaille de la ville à l'épouse de Maurice Guénichon en reconnaissance de son importante implication dans la vie locale.

Adjoint au Maire de 1983 à 1989, sous le mandat de Paul Maisonneuve, Maurice Guénichon a également été un membre actif du comité des fêtes à l'époque de la fête des fleurs, le trésorier de l'association Autrefois Le Pellerin pendant 19 ans, l'administrateur du bureau de la résidence Simon Ringear, bénévole à la paroisse Saint-Jacques, etc.

> Maurice Guénichon nous a malheureusement quittés le 17 février dernier.



Vache nantaise de la Bergerie des îles, au bord du canal de la Martinière

AGRICULTURE

Les nouvelles exploitations agricoles

En 2016, la surface agricole exploitée sur la commune était de 1 635 hectares, soit 53% de la surface totale communale *. On dénombrait alors 9 sièges d'exploitation, parmi lesquels, la ferme Dubreil au Margat, les élevages équins Hubert-Chiché, Burgaud et des Sablons, le maraîcher Degrelle au Grand-Chemin, etc., bien connus des Pellerinais. Depuis, le contexte agricole a naturellement évolué, notamment avec la transformation ou l'évolution de certaines exploitations et l'arrivée de nouveaux agriculteurs, que nous avons le plaisir de vous présenter dans ces pages...

Véritable poumon vert de la métropole, Le Pellerin se caractérise comme détenant la plus grande surface classée « naturelle » de l'agglomération. Avec la Ville, Nantes métropole mène une politique de soutien à l'agriculture, composante de l'identité communale et acteur économique important du Pellerin et ses villages. Conjointement, elles veillent à pérenniser les espaces agricoles existants, à maintenir leur exploitation, mais également à en développer de nouveaux.

Pas d'étalement urbain

L'orientation générale du Plan Local d'Urbanisme métropolitain (PLUm), arrêté et approuvé au Conseil métropolitain de février 2019, vise à limiter l'étalement urbain, et donc la consommation d'espaces naturels et agricoles.

La remise en exploitation des terres en friche

Depuis 2009, avec l'objectif de remettre en culture des terres en friche et permettre l'installation de nouveaux exploitants ou de faciliter le développement des exploitations déjà en place, Nantes Métropole incite les propriétaires, moyennant des aides financières, à défricher des parcelles et à les remettre en exploitation par la signature de baux avec la profession agricole.

Le Projet Alimentaire Territorial (PAT)

Pour encourager la production d'une alimentation locale, durable et accessible à tous, Nantes métropole a lancé le PAT qui s'articule autour des orientations suivantes : produire des aliments de qualité suivant des méthodes

d'agriculture responsables et la vente directe ou en circuit court. Le PAT vise, dès le printemps prochain, à soutenir l'activité économique et les initiatives agricoles répondant à ces engagements, en aidant les porteurs de projet à s'installer ou se développer sur des sites défrichés.

Chiffres clés 2016 ...

85% d'espaces naturels et agricoles sur le territoire du Pellerin.

1635 hectares

de surfaces agricoles exploitées. Cela représente la moitié de la surface communale.

5 activités de production

comptabilisées sur le territoire du Pellerin : l'élevage de bovins pour le lait et la viande, l'élevage de chevaux, le maraîchage et l'élevage d'ovins et de caprins. La production dominante occupant **la plus grande surface, avec près de 1286 hectares concerne l'élevage de bovins pour la viande et le lait.**

6% de terres en friche

En 2016, la part de terres en friche (installées ou récentes) représentait 6% **des surfaces naturelles et agricoles de la métropole.** 56% étant composées de parcelles agricoles exploitées, et le reste, de parcs, jardins, boisements, ou espaces réservés à l'agriculture de loisirs.

* Diagnostic de l'agriculture sur le territoire réalisé par Nantes métropole et la chambre de l'agriculture

La Bergerie des îles

Avec près de 200 hectares de prairies naturelles situées au bord du canal, entre les Masses et la Martinière, la Bergerie des Îles compte parmi les plus importantes exploitations agricoles du Pellerin. Longtemps spécialisée dans l'élevage de brebis, l'entreprise familiale s'est également lancée en 2015 dans l'élevage de bovins, et a fait le choix de s'engager en agriculture biologique depuis l'été dernier.



« Nous élevons 280 brebis, croisées Suffolk et Vendéenne, en agriculture raisonnée. En 2015, nous avons choisi de développer un élevage bovin et disposons aujourd'hui d'un cheptel de 60 vaches allaitantes de races limousines et nantaises, particulièrement bien adaptées aux marais et aux zones humides de nos bords de Loire. De plus, élever de la vache nantaise est aussi pour nous une façon de sauvegarder cette espèce locale menacée » indique la responsable d'exploitation, Madame Battais.

La viande bovine certifiée bio

Toutes les prairies sur lesquelles pâturent les bêtes et où est produit le foin sont naturelles et très fertiles grâce à l'amendement de la Loire. C'est donc sans grand changement dans la pratique d'élevage, mais en gage de qualité et pour valoriser le produit, que Madame Battais a souhaité faire certifier bio la viande bovine que l'exploitation produit.

Vente directe à la ferme

Toute l'année, Madame Battais accueille sa clientèle directement à l'exploitation et vend des colis de 5 ou 8 kg de viande de veau et des colis de 6 ou 10 kg de viande de bœuf. La viande d'agneau est quant à elle vendue en colis de 7 à 10 kg entre mai et novembre. La bergerie des îles propose également des pièces de viande directement préparées (bolognaises, lasagnes, chipolatas de bœuf, tajines, merguez de mouton, etc.).

Plus d'infos au 02 40 64 28 62 ou sur www.labergeriedesiles.com

La bergerie de Flo

Nouvelle exploitante agricole, Florence Colas élève depuis octobre 2018, des brebis, chèvres et autres animaux sur ses parcelles du Pé de Buzay. Assurant pour l'heure la vente d'agneaux et autres produits de la ferme, son véritable souhait est de pouvoir prochainement créer une ferme pédagogique multi espèces.



Florence Colas dans sa bergerie et Daniel Madelaine qui l'aide au quotidien dans l'entretien de l'exploitation.

Après de nombreuses années dans les univers équin et avicole, Florence Colas a récemment lancé son exploitation sur les parcelles disponibles du village du Pé de Buzay, où elle réside depuis 8 ans.

« L'exploitation est en cours de développement. J'ai commencé l'année dernière avec 10 brebis de races mule scottich (race rustique d'Écosse) et 400 m² de terrain. Aujourd'hui, je dispose de 20 brebis, 6 agnelles, 1 bélier et 3 chèvres, sur 11 hectares de prairies naturelles que nous défrichons petit à petit. Mes premiers objectifs sont d'augmenter mon cheptel et de trouver de nouvelles parcelles pour produire mon propre foin bio. Pour cela, j'ai notamment répondu à l'appel à projet de Nantes métropole dans le cadre du Projet Alimentaire Territorial (voir p.18). Pour l'heure, mon projet a été sélectionné et je suis dans l'attente d'une décision » explique l'agricultrice.

« **Mon véritable souhait est que les recettes de l'exploitation me permettent de créer une ferme pédagogique.** »

En attendant de pouvoir financer son projet, l'agricultrice élève des brebis et assure de la vente en direct d'agneaux, en colis de 10 à 15 kg, de juin jusqu'à fin août, et de la volaille, toute l'année, grâce à un partenariat avec un producteur de Saint Philbert de Grandlieu.

« Je vends également de la laine, du lapin et des œufs frais, de poule ou de cane de Pékin. Depuis peu, je me suis aussi lancée dans la vente de poules pondeuses » complète-t-elle.

Plus d'infos au 06 95 39 57 84 ou au 09 64 45 82 57

Les tisanes de Leïla

Installée à Vièvre depuis fin 2015, l'herboriste Leïla Block cultive une quarantaine de plantes avec laquelle elle fabrique de délicieuses infusions. Labélisées bio, ses tisanes sont vendues en circuit court, au domicile de l'agricultrice, en AMAP et au magasin de produits fermiers, La Ranjonnière, de Bouguenais.



« Je cultive les plantes aromatiques et les plantes à fleurs ici dans mon jardin du Creux chemin. Soit 500 m² de sauge, de thym, de lavande, de mélisse, de coquelicots, de soucis, de menthe, etc. Je possède également une parcelle d'un hectare à Brains où je produis toutes les plantes à tisane qui sont en arbre (sureau, tilleul, aubépine, etc.). Je fais aussi de la cueillette sauvage, surtout au canal de la Martinière » explique Leïla Block.

Suivant le même calendrier que les jardiniers, elle cultive ses plantes avec des méthodes naturelles pour en dégager de savants mélanges d'arômes pour ses tisanes faites maison.

« Mars et avril sont la période des semis et des plantations. Je pourrai bientôt commencer à ramasser les bourgeons de cassis ou de figuiers pour faire des macérations. Les premières récoltes se feront ensuite vers avril ou mai avec l'aubépine et le sureau. Mais le pic de production est bien sûr entre juin et juillet » précise la productrice.

Toute l'année, Leïla Block, également enseignante en herboristerie à l'université permanente à Nantes et au centre socio culturel de Couëron, vend ses tisanes aux amateurs d'infusions.

« Le plaisir gustatif est ma priorité, mais bien entendu j'applique aussi mon expertise en phytothérapie et les vertus des plantes pour proposer toutes sortes de tisanes. Mon souhait est de proposer des infusions « bien-être ». Je propose aussi bien des tisanes classiques telles que le tilleul ou la verveine, que des tisanes permettant d'apaiser et d'accompagner les petits maux du quotidien : jambes lourdes, migraines, troubles digestifs, sommeil difficile... » conclut l'agricultrice.

Plus d'infos au 02 28 27 56 68

Le Vieux hangar

Jeune agriculteur, Julien Wagner s'est installé en septembre 2016 à Vièvre dans une ancienne exploitation de 32 hectares où tout restait à faire et à défricher. Avec le soutien de sa compagne, Aude, il y exploite depuis lors son exploitation maraîchère et ovine certifiée agriculture biologique.



Ancien acheteur spécialisé en fruits et légumes, Julien Wagner s'est lancé dans l'aventure de l'agriculture, et plus précisément dans l'élevage ovine et le maraîchage biologique, il y a un peu plus de 2 ans. En effet, depuis fin 2016, il redonne progressivement vie à une ancienne ferme laissée à l'abandon à Vièvre.

Sur 30 hectares de prairies naturelles et de bocage, il élève 75 brebis rustiques d'Écosse, de race scottish mule, en privilégiant le pâturage autant que possible afin de favoriser une croissance lente des animaux et proposer une qualité optimale aux consommateurs. 1,5 hectare de plein champ et 1000 m² de serre sont quant à eux consacrés à la culture d'une quarantaine de variétés de légumes, en fonction des saisons.

Des circuits courts et de la vente directe

Désireux de favoriser les circuits courts et la vente directe, le jeune agriculteur vend ses légumes bio au marché éco-responsable de Bouguenais Les Couets tous les vendredis de 16h30 à 20h, dans une AMAP de Nantes et sur le site Made in Couëron.

Du côté de la viande ovine, celui-ci vend directement la viande d'agneau, certifiée AB, toute l'année à la ferme, par caissettes de demi-agneau de 5 à 7 kg.

Suivant actuellement un « parcours à l'installation », sa compagne, Aude, devrait le rejoindre en tant qu'associée sur l'exploitation en janvier 2020.

Plus d'infos au 06 58 23 07 12 ou à l'adresse levieuxhangar@gmail.com



La prison de la rue de l'Anguille

La maison qui fut jadis la prison du Pellerin. À sa fenêtre, on distingue encore les vestiges de ce qui devaient être à l'époque les barreaux.

Jadis, alors que la Commune était encore sous la domination de la Seigneurie, Le Pellerin disposait d'une prison. À cette époque, quand une personne était condamnée à une peine d'emprisonnement, c'est dans la cellule d'un bâtiment de la rue de l'Anguille que cette dernière était envoyée purger sa peine.

En ces temps lointains, les fonctionnaires en charge de la gérance de la ville (notaires, greffiers, procureurs, juge et sénéchal) s'étaient dotés de locaux pour y exercer leurs fonctions.

Le juge rendait la justice et de ce fait pouvait condamner les contrevenants aux lois en vigueur à des peines parfois lourdes et donc d'emprisonnement. Il fallait un local se prêtant à cette fonction.

Il apparaît vraisemblable que cette prison était dans la Rue de l'Anguille

Aujourd'hui encore on en voit les vestiges sous la forme des restes des barreaux de la cellule, à l'étage de la maison située en haut de la côte.

Les origines du nom de la rue de l'Anguille

« On dit que certains prisonniers souples et pas trop "enveloppés" pouvaient se faufiler comme des anguilles entre les barreaux pour retrouver leur liberté...! » indique André Doucet, Membre du bureau de l'association Autrefois Le Pellerin.

Dans la démarche odonymique consistant à dénommer les rues, c'est en tous cas cette hypothèse qui a été retenue pour donner son nom actuel à cette voie : la rue de «l'Anguille».

Article rédigé par l'association Autrefois le Pellerin

Avec plus de 200 membres portés par l'intérêt de l'histoire locale, l'association Autrefois Le Pellerin œuvre depuis plus de 20 ans à entretenir la mémoire de la ville, à travers la conservation et la mise en valeur du patrimoine local et la publication d'ouvrages.

UNE PHOTO, UN SOUVENIR...



Les premières automobiles arrivent au Pellerin

Ici chez la famille Noailles, commerçants de la rue Sourdille.

Source et crédit photo : Photot extraite de la page Facebook «Le Pellerin au siècle dernier» à partir du livre «La Basse Loire, tome II» de Jean Luc Ricordeau, éditions Alan Sutton, paru en l'an 2000



Envoyez vos photos d'autrefois à info@ville-lepellerin.fr



RESTAURATION SCOLAIRE

Du soleil à la cantine !

Depuis la rentrée de janvier 2019, la pause méridienne des 370 jeunes demi-pensionnaires scolarisés dans les écoles publiques du Pellerin a une nouvelle saveur ! Dans des espaces confortables, ils déjeunent aujourd'hui chaque jour de bons petits plats équilibrés faits «Maison», à la cuisine centrale de la ville.

Pour la petite histoire...

Pendant des années, seules l'école maternelle des Asphodèles et l'école élémentaire Aimé-Césaire disposaient de salles de restauration. Une cuisine attenante à chacune permettait alors de réchauffer les repas fournis alors en liaison froide par un prestataire .

« Avec en moyenne près de 280 repas à servir par jour et en 2 services sur le seul site de restauration d'Aimé-Césaire, les temps méridiens des élèves scolarisés en élémentaire étaient saturés et bruyants » rappelle le responsable du service Enfance, Jeunesse et Éducation, Aurélien Béal.

En 2018, la salle de restauration de l'école de l'Hermitage a été réhabilitée et réouverte, et une cuisine centrale a été créée à l'école Aimé-Césaire.

Depuis la rentrée scolaire du 7 janvier 2019, chaque école dispose de sa propre salle de restauration, offrant ainsi **des espaces confortables** aux enfants pour qu'ils puissent profiter calmement de leur pause déjeuner.

Des repas équilibrés et de qualité, préparés le matin même à la cuisine centrale, y sont désormais servis tous les jours.

« Tout est fait pour que l'heure et demie de temps méridien soit un véritable moment de détente et de plaisir pour les enfants » indique le responsable de service.

“ Nous pouvons être fiers de notre restauration scolaire. **Les enfants ont gagné en confort et en qualité des repas.** C'est une belle réussite.

Paul Brounais
Maire adjoint délégué à l'Éducation



Tous les jours les repas des enfants sont acheminés en **liaison chaude**, aussitôt après leur élaboration, par un agent de la collectivité dans les **cuisines satellites des écoles des Asphodèles et de l'Hermitage**. Sur place, les repas sont alors maintenus à température permettant ainsi de conserver toutes les saveurs gustatives au menu.

Jérôme Bailly et son équipe en cuisine

Employé par l'entreprise de restauration prestataire Restoria, Jérôme Bailly est aujourd'hui le chef cuisinier des écoles publiques du Pellerin. Collaborateur Restoria depuis 6 ans, il met dorénavant son expérience et ses qualités professionnelles au service des enfants de la ville en leur préparant tous les jours de bons repas et goûters.



“ J'ai de très bons retours des enfants. **Une petite fille m'a même demandé une recette il n'y a pas longtemps!** ”

Jérôme Bailly
Chef cuisinier du Pellerin

À la cuisine centrale d'Aimé-Césaire, Jérôme est assisté de 3 agents. Du côté des cuisines satellites, 2 agents de restauration par site, dont une référente, veillent à la bonne restitution des repas et assurent le lien avec le chef cuisinier.

«*Chaque jour, les référents me donnent des informations importantes qui me permettent au quotidien d'optimiser les services. Notamment d'ajuster les quantités pour éviter tout gaspillage alimentaire par exemple*» indique le chef.

L'équilibre alimentaire et une priorité aux circuits courts

En collaboration avec le service diététique de Restoria, le chef cuisinier établit les menus sur un cycle allant de vacances à vacances. Ces derniers répondent à **un cahier des charges établi par la Ville, encourageant l'usage de produits issus de l'agriculture biologique, locaux et de saison.**

«*La qualité gustative va avec les produits qu'on utilise. Il est bien sûr important de travailler avec la saison par exemple ! Ici pas de tomates en hiver...* » indique le chef de cuisine.

Chiffres clés...

970 000 €

est le budget prévisionnel alloué aux travaux de réhabilitation de la salle de restauration de l'école de l'Hermitage et de création d'une cuisine centrale.

385 repas

sont approximativement préparés chaque jour à la cuisine centrale (environ 90 le mercredi).

8 personnes

composent désormais le service restauration scolaire (hors encadrement).

8 €

est le budget octroyé par la commune par repas (repas, fluides, personnel, etc.).

Entre 3,60 € et 3,80 €

est la moyenne du prix d'un repas pour les familles dont l'enfant est scolarisé à la maternelle ou dans l'une des deux écoles élémentaires de la ville.

Tous les jours, une entrée, un plat principal, des légumes, un produit laitier et un dessert sont préparés à la cuisine centrale. En plus du pain, provenant des 2 boulangeries pellerinaises, un autre composant bio est systématiquement inclus dans le menu.

«*Nous veillons au maximum à ce que les aliments allant dans l'assiette des enfants soient produits dans une démarche reconnue, dans le respect de la biodiversité et proviennent de producteurs référencés dans l'Ouest. Ici pas de centrale d'achat !* » tient à souligner Gilles Thuleau, responsable des engagements chez Restoria.

Une attention particulière au rôle éducatif

Régulièrement, le chef passe voir les enfants. L'occasion de créer un lien particulier mais aussi de poser des questions, d'inciter à goûter... Un rôle que remplissent aussi chaque jour les animateurs qui encadrent les demi-pensionnaires lors de leur pause déjeuner.

«*Un travail est en cours avec l'équipe pédagogique sur le temps méridien, notamment sur l'éveil au goût, mais aussi sur le tri des déchets, au sein de la cuisine et de manière plus globale. Nous venons d'acquiescer un composteur, allons installer des zones de tri et mettrons très bientôt en place une commission qui réunira autour de ces sujets des enseignants, des délégués de classe, des enfants, le chef cuisinier, des élus, etc.* » indique le responsable Enfance, Jeunesse et Éducation, Aurélien Béal.

PETITE ENFANCE

Isabelle Robard, le nouveau visage du RAM

Après plus de 20 ans en tant que responsable de structures petite enfance, Isabelle Robard, éducatrice de jeunes enfants, a pris la responsabilité du Relais Assistantes Maternelles Intercommunal du Pellerin et de Saint-Jean-de-Boiseau le 7 janvier.

Isabelle Robard est aujourd'hui la nouvelle interlocutrice des parents et des assistantes maternelles du Pellerin et de Saint-Jean-de-Boiseau. Elle est aussi un nouveau visage familier pour les enfants qui participent aux ateliers réguliers proposés par la structure.

«*Tout en souhaitant rester au contact des enfants, j'ai voulu ouvrir un nouveau volet de ma vie professionnelle et évoluer vers une nouvelle mission du métier d'éducateur de jeunes enfants, à travers l'accompagnement des assistantes maternelles et des familles*» explique la nouvelle responsable.

Avec près de 150 assistantes maternelles agréées et en activité dans son carnet d'adresses, Isabelle Robard travaille en binôme avec Katia Jack, également éducatrice de jeunes enfants.

«*Le RAM est en général le 1^{er} lieu où un parent va aller s'informer pour toute question relative à un mode de garde et c'est un maillon important permettant de renseigner les élus sur les besoins des familles*».



Les activités proposées par le RAM

Le RAM propose aux enfants des ateliers et des matinées ludiques dans un objectif d'éveil et de sociabilisation. Des temps de réflexion et de débat sont aussi proposés aux adultes sur des thématiques liées à la petite enfance.

«*En 2018, 51 séances avec 2 groupes d'assistantes maternelles et d'enfants différents ont été proposées. C'est pour les enfants l'occasion de partager un moment autour du jeu et pour les assistantes maternelles d'échanger et de développer leurs savoir-faire en matière d'éveil du jeune enfant. En 2019, les ateliers proposeront, entre autres, de l'éveil corporel avec la compagnie Gioco Così et de la manipulation à l'argile avec Terres Nathales.* »

Les permanences au Pellerin

- ▶ mardi : 9h à 12h30 et 14h à 17h30
- ▶ mercredi : 9h à 12h30
- ▶ vendredi : 9h à 12h30

Les permanences à Saint-Jean-de-Boiseau

- ▶ lundi : 9h à 12h30
- ▶ mercredi : 14h à 17h30
- ▶ jeudi : 9h à 12h30 et 14h à 17h

Plus d'infos au 02 40 05 65 15 ou au 02 40 65 61 00

ACTION CULTURELLE

Rencontre avec Janik Coat

Avec le souhait de susciter le plaisir de lire chez les jeunes lecteurs, les bibliothécaires de la médiathèque George-Sand invitent les enfants à venir à la rencontre de l'auteur jeunesse, Janik Coat.



Diplômée des Beaux-arts de Nantes, Janik Coat exerce en tant que graphiste depuis 1999 et publie en tant qu'auteure-illustratrice depuis 2005. Jouant avec les formes, les contrastes et les couleurs, elle construit ses images comme des affiches. Son univers se compose

essentiellement d'animaux stylisés, composés des quelques lignes. La sobriété graphique de ses histoires est soutenue par des narrations joyeuses et pleines d'humour, très appréciées des plus jeunes. Ce qui ne l'empêche pas d'aborder en filigrane des thématiques universelles, comme l'identité, la différence ou encore l'attachement.

Jeudi 14 et vendredi 15 mars, les enfants scolarisés en grande section à l'école maternelle pourront découvrir ses livres et partager avec elle un sympathique temps d'échanges à la mairie annexe.



Attention :
événement soumis
aux conditions météorologiques

ANIMATION MUNICIPALE

Chasse aux oeufs de Pâques !

En partenariat avec le magasin Intermarché, la Municipalité organise pour les enfants du Pellerin une grande chasse aux œufs de Pâques au grand air, dans le cadre privilégié du canal de la Martinière. Rendez-vous dimanche 21 avril à 10h30, au niveau de l'écluse !

Cette année encore, pour la 4^{ème} édition, les cloches de Pâques feront une escale au canal de la Martinière ! Pour célébrer leur passage, une grande chasse aux œufs, gratuite et réservée à tous les enfants Pellerinçais âgés de 3 à 11 ans, se déroulera dimanche 21 avril de 10h30 à 12h.

Pour le plus grand plaisir des petits et des grands, de nombreux œufs colorés seront cachés par la Municipalité entre le départ du parcours de santé (près du parking de la crêperie) et le bateau mou...

Objectif : trouver ces petits trésors pour remporter des butins chocolatés !

Toutes les familles pellerinaises sont invitées à venir participer à cette quête ludique et gourmande où bonne humeur et chocolats seront au rendez-vous !

> Sur place : stand boissons tenu par l'espace jeunes dans le cadre d'une action d'autofinancement de son séjour d'été.

Inscription avant le vendredi 5 avril auprès du service Enfance Jeunesse au 02 40 04 56 00.

SPECTACLE

Goûter concert du BAC A SABLE

Dimanche 17 mars, l'association de parents bénévoles, le Bac à Sable, propose à tous les enfants et à tous ceux qui le sont restés, son 8^{ème} goûter concert avec le groupe SuperMarket. Rendez-vous est donné à 15h30, à l'espace René-Cassin pour embarquer dans un «Bal des moutards» Rock n'roll !



Le bac à Sable est une association de parents bénévoles, qui depuis 30 ans, offre un mode de garde collectif aux tout-petits du Pellerin. Avec les objectifs de sensibiliser les enfants aux spectacles vivants et de favoriser les rencontres, comme les échanges parents/enfants, autour de découvertes artistiques enrichissantes, l'association organise chaque année un goûter concert festif et convivial, ouvert à tous.

Un concert de rock avec des tubes...

Cette année le Bac à Sable a convié le groupe SuperMarket pour son Bal des Moutards.

SuperMarket, c'est un gars amoureuxment décoiffé, tendrement insolent, entre le clown et la star de Rock n'roll, une guitare, une veste collector girafe et PAF !

Au programme : des histoires de gloutons qui mangent la maîtresse, de colères qui ne servent à rien, de peur du noir, de trucs à manger qu'on n'aime pas, voilà...

Tarifs :

Gratuit pour les moins de 2 ans

2€ jusqu'à 12 ans / 4€ pour les plus grands

EXPOSITION

Handiclap

Dans le cadre du festival Handiclap, visant à valoriser l'expression artistique d'artistes valides et d'artistes en situation de handicap, le service Actions Sociales de la commune vous propose, du 15 mai au 12 juin, de partir à la découverte d'une belle exposition itinérante, dont les oeuvres seront réparties dans de nombreux commerces et structures partenaires de la ville.

Avec l'objectif permanent de faciliter l'intégration des personnes en situation de handicap dans la vie de la commune, mais aussi avec le souhait de faire de la différence une véritable richesse, le service solidarité de la commune participe chaque année au festival Handiclap, piloté par l'Association Pour Adultes et Jeunes Handicapés de Loire-Atlantique (APAJH44).

Une exposition collective et itinérante

Pour la seconde année consécutive, la Ville a souhaité renouveler son originale initiative visant à mettre en place une exposition réunissant de nombreux artistes, dont les oeuvres seront dispersées aux 4 coins de la ville dans différents établissements recevant du public (commerces, structures partenaires, accueils municipaux).



Une autre façon d'animer la ville, mais aussi et surtout, l'occasion de faire découvrir le talent et le travail d'artistes «différents» au tout public, ailleurs que dans une salle d'exposition.

Cet événement étant à ce jour en cours de préparation, la liste complète des exposants et lieux d'exposition sera prochainement diffusée dans les accueils municipaux et sur le site de la ville.

Plus d'infos sur www.ville-lepellerin.fr

Vernissage de l'exposition

► **Jeudi 16 mai à 18h,**

à la mairie annexe (allée George-Sand)



Plus d'infos sur www.siennequartet.com

NUITS PELLERINAISES

Sienne Quartet sur la scène Lufezova

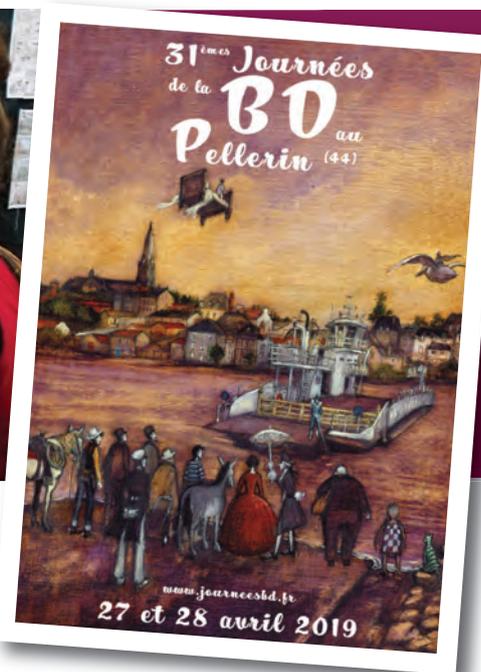
Samedi 4 mai dès 20h30, la chanson rimera avec le jazz sur la scène de l'espace culturel René-Cassin. En effet, dans le cadre de ses Nuits Pellerinaises, l'association Tarte à puces vous invite à venir découvrir l'univers musical et poétique de Sienne, un nouveau groupe de musiciens, déjà bien présent sur la scène Nantaise.

Né en 2017, Sienne Quartet, c'est François Dolez au chant et à l'écriture, Cyril Trochu au piano, René Béranger à la batterie et Philippe Crochet à la basse. Ces deux derniers, déjà bien connus du public pour compter parmi la fine équipe du groupe Bouskidou, vous proposent ici un tout autre registre dans ce quartet aux notes jazzy et aux textes poétiques. Sur la scène Lufezova des Nuits Pellerinaises, les quatre musiciens en osmose viendront vous interpréter, presque en exclusivité, les titres de leur premier album «Rimes'n'Jazz», tout juste sorti, courant février.

À découvrir sans hésiter, car prêt à écumer les scènes de la région, Sienne Quartet se destine sans nul doute à faire parler de lui et à exister pour un long moment !

Tarifs : 5 €

Réservations sur lufezova@nuits-pellerinaise.fr



Affiche réalisée par l'auteur BD Briac

BANDE-DESSINÉE

Les journées de la BD

Pour la 31^{ème} édition des Journées de la BD, les membres de l'association organisatrice éponyme vous invitent « ô voyages ». Samedi 27 et dimanche 28 avril, à l'espace René-Cassin du Pellerin, ce grand festival très attendu et apprécié des bédéphiles accueillera une quarantaine d'auteurs pour un tonnerre de bulles !

Le Festival des Journées de la BD repart pour de nouvelles aventures ! Précédemment accueilli par la ville de Rouans, la 31^{ème} édition se déroulera les 27 et 28 avril 2019 à l'espace René Cassin du Pellerin.

« Nous sommes très heureux d'accueillir ce festival au Pellerin. Il est amené à devenir **un rendez-vous culturel phare dans notre ville !** » indique Paul Brounais, adjoint délégué à la culture.

Les Journées de la BD sont le fruit du travail d'une association composée de passionnés de bandes-dessinées, pour la plupart tombés dans le chaudron magique dès l'enfance. Une centaine de bénévoles y oeuvrent chaque année pour la réussite du festival et pour que ce grand événement soit un moment de plaisir partagé, festif et convivial, avec le public et les dessinateurs.

Au programme :

- ▶ Une librairie temporaire présentant les BD des nombreux auteurs présents lors de l'événement, ainsi qu'une sélection de bien d'autres titres.
- ▶ Le bouquiniste BD Passion Collection vous proposera un grand nombre de bandes-dessinées d'occasion et autres trésors...
- ▶ Tonnerres de bulles ! La célèbre revue de Yannick.

Infos pratiques :

Horaires : samedi > 10h/19h - dimanche > 10h/18h

Tarifs : 3 € / Gratuit pour les moins de 12 ans.

Bar et restauration rapide sur place !

Plus d'infos sur www.journeesbd.free.fr

Ce qu'en disent les habitués...

«Un super festival pour les lecteurs de BD en région Nantaise ... autant par son ambiance, que par ses auteurs, dessinateurs, sans oublier ses bénévoles...»

CONCOURS DE PLANCHES

À vos crayons, pinceaux, souris, stylets, etc., pour réaliser sous forme de BD, une histoire en 3 planches sur le **thème : Invitations ô voyages !**

Gratuit et ouvert à tous, ce concours consiste à réaliser une bande-dessinée de 3 pages (1 couverture et 2 planches au format A3), en couleur ou en noir et blanc, en s'appuyant sur un scénario comportant un titre, un début et une fin.

Les participants concourent dans 4 catégories : 8/11 ans, 12/15 ans, 16/18 ans et adulte.

Bien sûr, aucun plagiat ne sera retenu.

▶ **Vous avez jusqu'au 1^{er} avril 2019 pour transmettre vos planches** à Yann Le Noay, 12 quai du Dr. Provost au Pellerin.

L'ensemble des planches reçues seront exposées pendant le festival.

Un jury désignera enfin un lauréat par catégorie.

▶ **Remise des prix : dimanche 28 avril à 17h**



ANIMATIONS

La Loire en fête

En mai, entre la Fête de la Loire, une spectaculaire parade de bateaux programmée dans le cadre de l'événement métropolitain Débord de Loire et le passage des voiliers en partance pour la course du Figaro, le fleuve sera à l'honneur et la scène de majestueux défilés nautiques. L'occasion pour la ville d'inviter ses habitants à venir se rassembler autour de lui et d'animer ses quais...

La Fête de la Loire

Événement fédérateur autour du fleuve, la Fête de la Loire se prépare pour une seconde édition. Rendez-vous est donné sur les quais le mercredi 1^{er} mai, pour une grande journée d'animations familiales et conviviales.

À partir de 9h30 : Les foulées pellerinaises

Nouvel événement sportif de la commune, l'association Le Pell'Run organise en matinée plusieurs courses nature, au départ du quai des Coteaux.



> **9h30 : 1 course de 11 km ouverte à tous** (à partir de 16 ans) **ou 1 course de 21 km pour les adultes**
Départ groupé des participants vers un circuit traversant les communes du Pellerin et de St-Jean-de-Boiseau.

Inscriptions jusqu'au dimanche 28 avril sur le site : www.timepulse.run/evenements.

Tarifs : de 9 à 11 € pour les licenciés / de 10 à 12€ pour les non licenciés (certificat médical d'aptitude à la course à pied de moins d'un an à fournir).

> **11h : Course(s) enfants - Gratuite(s)**

Inscriptions maximum 1/2h avant le départ.

Plus d'infos au 06 77 02 04 94

> 13h : Remise des médailles et Fanfare

À partir de 14h : après-midi animé et en musique

De nombreuses animations ludiques et musicales, gratuites et ouvertes à tous, vous seront proposées avec notamment l'expérience insolite «Pédales et manivelles» de la Compagnie hippotamam, les jeux en bois de l'Amicale laïque, des tournois de pétanque, de palets et de Molkky avec l'ABEJAP, mais également des balades sur la Loire proposées par l'association d'aviron de mer le XV rameur.

Des stands de boissons et de restauration seront tenus sur place par des associations et par des adolescents de l'Espace Jeunes, dans le cadre de l'auto-financement de leur prochain séjour d'été.



Mais aussi, la Route du Figaro le 1^{er} juin !

La ville de Nantes devant accueillir les navigateurs de la 50^{ème} édition de la course en solitaire Urgo-Le Figaro, le samedi 1^{er} juin, la chance nous sera donnée de voir les voiliers remonter l'estuaire pour se diriger vers la baie de la Baule, d'où ils devraient prendre le départ le lendemain.

Débord de Loire

Initiée en 2016 pour fêter les 120 ans du Belem, la seconde édition de l'événement du printemps «Débord de Loire» se déroulera du 23 au 26 mai, sur les communes du bord du fleuve, entre Nantes et Saint-Nazaire.

Samedi 25 mai, à partir de 17h30 et pendant près de 2h, Le Pellerin sera le point de rassemblement de plus de 150 bateaux, dont le Belem et l'Hermione.



Mettre en valeur la Loire reste l'objectif premier de cette manifestation, dont la parade de plus de 150 bateaux invités reste le moment phare.

L'Hermione et le Belem au Pellerin

À cette occasion, les 2 grands trois-mâts historiques que sont l'Hermione (réplique de la frégate de La Fayette) et le Belem seront de retour dans leur bassin natal de Loire-Atlantique.

Les 2 navires remonteront la Loire vers Nantes et marqueront un arrêt de 2h face aux quais du Pellerin (horaire d'arrivée programmé pour l'heure à 17h30).

Une guinguette organisée par la Ville

Pour que chacun puisse profiter au mieux de ce spectacle exceptionnel, la Commune vous proposera une guinguette le long de la Loire, sur le quai Provost. Le temps que les 2 flottes maritimes se rejoignent (environ 2 heures) et repartent du Pellerin, un DJ élaborera et diffusera un thème musical en adéquation avec la manifestation.

Des tables et des chaises seront mises à la disposition du public pour ceux qui souhaiteront rester profiter des bords de Loire et une buvette sera tenue par le XV rameur.

Gratuit et ouvert à tous !

HUMOUR

le week-end du rire

Samedi 13 et dimanche 14 avril, Le Collectif du rire Nantais vous propose un week-end du rire avec deux représentations d'un spectacle humoristique à l'espace culturel René-Cassin.



Décontractée et déjantée, la troupe du Collectif Du Rire Nantais revisite des situations de la vie de tous les jours, poussées aux extrêmes.

Samedi 13 et dimanche 14 avril, le groupe "Comédie" lancera les hostilités au Pellerin avec un spectacle «explosif» de rire !

Samedi 13 avril à 20h30 et dimanche 14 avril à 15h

Les contes de fées ne sont pas épargnés

Bienvenue dans le monde merveilleux des contes de fées ! Mais quand les fées se rebellent, tout part en vrille! Découvrez la nouvelle version d'un petit Chaperon Rouge écolo, un petit Poucet bestial et une Blanche-Neige pleine d'hormones. Le royaume est «sens dessus et parfois sans dessous». Personne n'est épargné ! Pas même les comédiens...

Avec Valérie et Régis S, Sébastien B, David B, Raphaëlle B, Florent B, Hermance G, Nancy LG, Stéphanie LT, Laurent T, Delphine N, Anne-Marie SLBT

Mise en scène par Florent Longépé

Infos pratiques :

Déconseillé aux moins de 12 ans.

Tarif : 8€ - billetterie sur place ou sur billetreduc

Réservations au 06 31 00 50 35 / 06 22 06 52 56

> Pour ce spectacle, il est préférable d'arriver 30 minutes avant le début de la représentation.

www.collectifdurirenantais.fr

DANSE

Danse Au Pellerin avec Image in

Avec l'objectif de favoriser le lien social par la promotion de disciplines artistiques, l'association *Image in* propose, les 6 et 7 avril à l'espace René-Cassin, un week-end intensif de danse. Au programme : 10h de danse à la carte à un prix unique et accessible. Alors, tous en piste !



Souhaitant rassembler un maximum de personnes de tous les âges (à partir de 12 ans) et de tous les niveaux pour partager un moment festif, sportif et solidaire, l'association *Image in* propose un stage de Danse Au Pellerin (DAP), le samedi 6 et le dimanche 7 avril.

CINÉMA

Soirée Cinéтик

Dans le cadre de la semaine d'éducation contre le racisme et toutes les formes de discrimination, l'Amicale Laïque du Pellerin vous invite à venir découvrir un film documentaire abordant la thématique des migrants, à l'espace René-Cassin.

Vendredi 22 mars à 20h : La pirogue
de Moussa Touré

D'un village de pêcheurs, dans la grande banlieue de Dakar, de nombreuses pirogues partent pour, au terme d'une traversée souvent meurtrière, rejoindre les îles Canaries en territoire espagnol.

Baye Laye est capitaine d'une pirogue de pêche, il connaît la mer. Il ne veut pas partir, mais il n'a pas le choix. Il devra conduire 30 hommes en Espagne. Ils ne

Un stage sportif

À raison de 5h de cours par jour (entre 9h30 et 17h30), les stagiaires pourront s'initier ou se perfectionner aux danses de leur choix*, tout en gardant la main sur leur emploi du temps (à définir lors de l'inscription).

Pendant les 2 jours, 5 à 6 cours de danses différents et de 3 niveaux (débutant, intermédiaire et confirmé), seront donnés toutes les heures par des professionnels compétents et renommés, notamment, 3 professeurs de l'école Feeling Dance de Paris et plusieurs professeurs du Pellerin et de la région nantaise. Le tout dans une ambiance de folie, alors inscrivez-vous vite !

Tarifs : 50 € / 35 € (étudiants ou moins de 18 ans)

Inscriptions sur

<https://associationimagein.wixsite.com/44220>

* salsa, modern jazz, danses de salon, danses Latines, rock, danses africaines, etc.

Un stage solidaire

Les bénéficiaires du stage permettront de financer des projets jeunes (stages de danse, participations à des festivals de théâtre, etc.).

Samedi 6 avril à 20h30 : Une soirée festive d'initiation

Lors de cette soirée ouverte à tous, *Image in* offrira la possibilité à ceux qui ne participent pas au stage du week-end, de s'initier à certaines danses. Pour les stagiaires, cette soirée sera bien sûr aussi une belle occasion de mettre en pratique leur apprentissage.

Tarif : 10 € / 5 € pour les participants au stage.



La Pirogue, du sénégalais Moussa Touré, un film passionnant, tendu, captivant.

se comprennent pas tous, certains n'ont jamais vu la mer et personne ne sait ce qui l'attend...

Après le visionnage du film, un échange avec les spectateurs sera proposé sur l'accueil et l'intégration de personnes étrangères sur le territoire français.

Des citoyens engagés et deux avocates de la commission de défense des étrangers du barreau de Nantes seront présents pour alimenter le débat et répondre aux questions.

Entrée libre et bar sur place.

► Ouverture de la salle à 19h45

> Cinéтик est un projet coordonné par la Ligue de l'enseignement FAL 44 et porté par l'inter-amicale A2LA des communes du Pellerin, de Saint-Jean-de-Boiseau, de La Montagne et de Brains.

.....
■ Du 11 au 23 mars

Opération «Toutes pompes dehors»

Collecte solidaire de chaussures usagées, pour financer des actions pour les enfants soignés au CHU de Nantes.

> Dépôts en Mairie annexe (allée George-Sand)

■ Dimanche 17 mars - 15h30

Goûter concert du Bac à Sable

Le bal des moutards avec le groupe SuperMarket

> Espace culturel René-Cassin (rue de la Jouardais)

■ Vendredi 22 mars - 20h

Soirée Cinetik de l'Amicale laïque

Film : La Pirogue

> Espace culturel René-Cassin (rue de la Jouardais)

■ Samedi 23 mars - 20h

Dîner dansant organisé par la section danse orientale de l'Amicale laïque

Réservations avant le 17 mars

au 06 31 08 32 79 ou au 06 65 06 61 44

> Espace culturel René-Cassin (rue de la Jouardais)



■ Mercredi 26 avril - 18h30

Battle de BD intergénérationnel avec l'association «Les journées de la BD» dans le cadre des ateliers lecture des seniors

> Mairie annexe (allée George-Sand)

■ Samedi 27 et dimanche 28 avril - De 10h à 19h

(18h le dimanche)

Les journées de la BD

> Espace culturel René-Cassin (rue de la Jouardais)

.....
■ Mercredi 1^{er} mai - Fête de la Loire

> 9h30 : Les Foulées pellerinaises

> À partir de 14h : Fête de la Loire

> Sur les quais



■ Samedi 4 mai - 20h30

Sienna quartet dans le cadre des Nuits Pellerinaises sur la scène Lufezova

> Espace culturel René-Cassin (rue de la Jouardais)

■ Mercredi 8 mai - De 9h à 20h30

Tournoi de tennis de table par le TTCP

> Espace sportif René-Cassin (rue de la Jouardais)



.....
■ Lundi 1^{er} avril - 19h

Conseil municipal

> Mairie annexe (allée George-Sand)

■ Samedi 6 avril - 10h30

Raconte-moi et chocolat par l'association AILE

Thème : À table !

> Salle polyvalente de l'espace sportif René-Cassin



■ Mercredi 8 mai - 11h

Cérémonie commémorative du 74^{ème} anniversaire de la victoire du 8 mai 1945

> Départ du cortège devant la Mairie (rue Sourdille)

■ Dimanche 12 mai - 15h30

Pièce de théâtre «Le Bouton»

par la Compagnie La casserole sur le feu

> Espace culturel René-Cassin (rue de la Jouardais)

■ Du 15 mai au 12 juin

Exposition Handiclap (voir p. 26)

> Vernissage : jeudi 16 mai à 18h

> Mairie annexe (allée George-Sand)

■ Samedi 25 mai - 10h30

Raconte-moi et chocolat par l'association AILE

Thème : Grincheux et compagnie

> Salle polyvalente de l'espace sportif René-Cassin

(rue de la Jouardais)

■ Samedi 25 mai - A partir de 17h30

> Guinguette dans le cadre de Débord de Loire

> Place du Commandant l'Herminier et Quai Provost

■ Dimanche 26 mai - de 8h à 18h

Élections européennes

> Dans les 3 bureaux de vote de la ville (voir P.17)

■ Mercredi 29 mai - 10h30

Voyage à North-Ferriby et lectures bilingues, dans le cadre des ateliers lecture des seniors

> Mairie annexe (allée George-Sand)

■ Samedi 6 et dimanche 7 avril - De 9h30 et 17h30

Stage «Danse au Pellerin» avec Image in

> Samedi 6 avril à 20h30 : Soirée festive d'initiation

> Espace René-Cassin (rue de la Jouardais)

■ Samedi 13 et dimanche 14 avril

Les contes de fées ne sont pas épargnés par le groupe Comédie dans le cadre du week-end du rire organisé par le Collectif du rire Nantais

> Samedi 13 avril à 20h30 / Dimanche 14 avril à 15h

> Espace culturel René-Cassin (rue de la Jouardais)

■ Samedi 20 avril - À partir de 14h

20ème anniversaire du BCBL

> Espace René-Cassin (rue de la Jouardais)

■ Dimanche 21 avril - 10h30

Grande chasse aux oeufs de Pâques

> Ecluse de la Martinière

Mercredi **1^{er} MAI**
Dès **14h** > sur les quais

9h30 : Les foulées Pellerinaises
ORGANISÉES PAR LE PELL'RUN > Départ du quai des Coteaux

Fête de la Loire



**31^e
JOURNÉES
DE LA
BD**

27 et 28 avril
ESPACE RENÉ-CASSIN

www.journeesbd.fr

